

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 21 septembre 2023

RENFORCEMENT DE L'AXE ÉLECTRIQUE À 400 000 VOLTS NORMANDIE HAUTS-DE-FRANCE

LE FUSEAU DE MOINDRE IMPACT ARRÊTÉ PAR LE PRÉFET DE LA SOMME

La deuxième instance locale de concertation du projet de renforcement de l'axe électrique à 400 000 volts Normandie-Hauts-de-France s'est réunie à Woincourt le 20 septembre sous la présidence du préfet de la Somme Rollon MOUCHEL-BLAISOT, chargé de la coordination du projet pour l'État et du sous-préfet de Dieppe, Pascal VION, représentant le préfet de Seine-Maritime.

En présence des élus, des chambres consulaires et d'associations, cette nouvelle réunion de l'instance locale de concertation a permis d'arrêter le fuseau de moindre impact pour la construction d'une nouvelle ligne électrique aérienne à deux circuits 400 000 volts d'environ 80 km entre Amiens (Somme) et Petit-Caux (Seine-Maritime). Elle a également permis de fixer l'emplacement d'un nouveau poste électrique en remplacement du poste électrique existant de Beauchamps.

Les lieux d'implantation de ces nouvelles infrastructures ont été déterminés sur la base de nombreuses études environnementales (habitats, activités humaines, milieux naturels, etc.), techniques et économiques et suite à de très nombreux échanges avec tous les acteurs du territoire. La nouvelle ligne suivra la ligne électrique actuelle 400 kV déjà en service sur 2/3^e du tracé, elle traversera la Somme au niveau d'Hangest-sur-Somme et la Bresle au niveau de Beauchamps.

Le tracé retenu permet d'éviter des zones péri-urbaines. La reconstruction du poste électrique de Beauchamps permettra de renforcer la sécurité électrique de la zone et la ligne 225 kV entre Amiens et Beauchamps sera entièrement enlevée sur 55 km.

Le choix de ces implantations est le résultat d'une double concertation : la concertation dite « Fontaine » qui s'est adressée aux élus, chambres consulaires et associations du territoire et la concertation préalable du public au titre du code de l'environnement. Cette dernière a débuté en novembre 2022 sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et se poursuivra jusqu'à la mise en service du projet. Cette première phase de concertations a permis d'informer, d'échanger et de recueillir des avis sur le projet et les fuseaux de passage possibles pour la ligne et le poste électrique.

Contact presse

RTE – Anne-Sophie Pinon : 07 62 44 67 06 | anne-sophie.pinon@rte-france.com

[@RTE_Nord](#) – [Newsroom RTE Nord](#)

Préfecture de la Somme : 03 23 96 81 48 | pref-communication@somme.gouv.fr

RTE a également répondu à la question de la faisabilité d'une mise en souterrain d'une portion de la ligne. A ce jour, aucune liaison enterrée à 400 000 volts de cette puissance (6 000 MW) n'est en service au niveau international ; la réalisation d'un tel ouvrage présenterait des risques technologiques certains. Par ailleurs, l'emprise de tels travaux serait équivalente à celle nécessaire pour la création d'une autoroute. Une fois les travaux terminés, des servitudes très contraignantes seraient alors associées à la ligne souterraine. Celles-ci seraient bien supérieures aux servitudes associées à la ligne aérienne : interdiction de construction de bâtiments ou de plantations sur une bande équivalente à une autoroute à 2x2 voies, etc.

Le projet va désormais rentrer dans la phase de procédures administratives prévues par les codes de l'environnement et de l'énergie avec notamment l'élaboration d'une étude d'impact en vue de la demande de Déclaration d'Utilité Publique. En parallèle, RTE poursuivra, en lien avec une garante nommée par la CNDP, sa démarche d'information et de concertation avec le public sur l'avancement du projet, répondra aux questions posées et continuera à recueillir les avis et contributions des habitants et parties prenantes du territoire.

Les travaux n'interviendront qu'après l'obtention de l'ensemble des autorisations administratives et après avoir mené des études techniques détaillées soit à partir de 2029 pour une durée globale de 4 à 5 ans.

« Le projet de renforcement de l'axe électrique à 400 000 volts Normandie Hauts-de-France vient de franchir une étape déterminante. Il est indispensable pour répondre à l'augmentation de la production d'électricité décarbonée visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 mais aussi pour répondre aux besoins de consommation d'électricité nécessaires à la réindustrialisation et à la décarbonation des industries régionales. Le soutien au développement des territoires concernés sera également une priorité, dans la durée. », souligne Rollon MOUCHEL-BLAISOT, préfet coordonnateur.

Contact presse

RTE – Anne-Sophie Pinon : 07 62 44 67 06 | anne-sophie.pinon@rte-france.com
[@RTE_Nord](#) – [Newsroom RTE Nord](#)

Préfecture de la Somme : 03 23 96 81 48 | pref-communication@somme.gouv.fr